

Objet	Commission SCoT « Ultimes objectifs et prescriptions sur diverses thématiques : consommation d’espaces, mobilité, numérique et paysages »
Date	17/01/2023 – 17h30
Personnes présentes	<ul style="list-style-type: none"> • Maurice LAUGIER, Président • Jean-Louis CHABAUD, Vice-Président délégué au SCOT • Olivier DUSAUTOIS, DGS • Emeline LACÔTE, directrice service urbanisme • Audrey BOUFFIÉ, cheffe de projet SCoT • Patrice GOYER, PLANÈD – EcoVia, Directeur d’études • Camille LE FLOCH, PLANÈD, Directrice d’études • Christophe PETRACCHI (Thorame-Haute) • Michel LANTELME (Allos) • Philippe BIANCO (Allos) • Stéphane PELISSIER (Allos) • Jean MAZZOLI (Annot) • Philippe RIGAULT (Annot) • Nina JONKER (Castellane) • Claude CAMILLERI (Castellet-les-Sausses) • Sébastien RISOLI (Chaudon Norante) • Michèle BIZOT-GASTALDI (La Palud sur Verdon) • Serge PRATO (Saint-André-les-Alpes) • Thierry COLLOMP (Saint Julien du Verdon) • Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE (Peyroules) • Marcel DALMAS (Saint Jacques) • Nicole HOGGE (Thorame-Basse) • Martial JOUBERT (Vergons) • Jean Claude FORT (Senez) • Maxime AUDIBERT (Rougon) • Aimé BAC (Angles) • Jean-Marie SGARAVIZZI (Thorame-Haute) • Anabel ONCINA (Val de Chalvagne) • Fabien LORENZI (Allons) • Claude ROUSTAN (Ubraye) • Sandra Maurel (Tartonne)
Personnes absentes excusées	<ul style="list-style-type: none"> • Marcelle COSTE (Braux) • Baptiste GAGLIO (Demandolx) • Gilles DURAND (Senez) • Bruno BICHON (Thorame-Basse)
Personnes absentes	<ul style="list-style-type: none"> • Claude CAUVIN (Allons) • Pascal DOL (Angles) • Richard BRARD (Barrême) • Thérèse PONROUCH (Beauvezer) • Josée COLLE (Beauvezer) • Gérard COLLOMP (Blieux) • Jean-Louis SCHELOTTO (Braux) • Marcelle COSTE (Braux) • Sandra LEPLEUX (Castellane) • Philippe MARRANGES (Castellane) • Bernard LIPERINI (Castellane) • Hervé BOUFFARD-ROUPE (Clumanc) • Thierry VIALE (Clumanc) • Magali SURLE-GIRIEUD (Colmars-les-Alpes)

- Lucas GUIBERT (Entrevaux)
- Jean-Charles ŒIL (La Garde)
- Damien ROBUTTE (Méailles)
- Geoffrey STEVENARD (St Pierre)
- Frank DAGONNEAU (Sausses)
- Monique JANIN (Thorame-Basse)
- Christophe REY (Ubraye)
- Laurent ROUX (Villars-Colmars)
- Jean-Marc VINCENT (Castellane)
- Jean-Pierre LOMBARD (Soleilhas)

Note : diaporama et affiche A3 DOO joints au présent relevé de conclusions

Le Président et le VP délégué au SCoT remercient l'ensemble des élus communautaires pour leur participation assidue depuis plus de deux ans de travail en commission SCoT. Il s'agit de la dernière commission de travail thématique.

Le support de présentation, présentant notamment le calendrier à venir du SCoT, est balayé rapidement en plénière pour laisser place aux travaux en sous-groupe sur les thématiques suivantes :

Sur le volet consommation d'espaces – activités :

- Associer les consommations des activités agricoles à celles du volet économiques risque de grever les activités économiques. Il faudra se donner les moyens de « contrôler » les consommations du monde agricole.
- Table favorable à la rédaction de la phrase permettant d'affecter les surfaces à consommer aux autres destinations. Proposition d'ajouter aussi de pouvoir faire évoluer les surfaces dans les temporalités.

Sur le volet numérique :

- Choix du marché national de la fibre de passer en aérien – malgré l'avis du territoire qui aurait préféré l'éviter (souterrain) dans un souci d'intégration paysagère et de sécurité des infrastructures (risques, neige, ...) et de sécurité du service rendu par le réseau.
- Privilégier autant que possible d'enterrer les réseaux lors des nouvelles opérations.
- Intérêt de développer une boucle de sécurisation (cela a été refusé sur le territoire) pour sécuriser en cas de panne sur le réseau
- Sur le territoire aujourd'hui tout est en FFTH (« Fiber to Home » desserte en fibre partagé pour les particuliers et les entreprises) : intérêt pour le territoire de développer aussi de la FFTO « Fiber to Office » qui permettrait sur certains secteurs d'activités ou des centralités d'avoir un débit fibre dédié à une ou plusieurs entreprises.

Sur le volet mobilité et déplacements :

- Doivent être ajoutés à Allos : « créer des espaces de stationnement avec bornes de recharges pour les véhicules électriques » et « aménager des aires de covoiturage [...] »
- Remarque sur « poursuivre les aménagements type « vélo-route » et « voies vertes » en s'appuyant en particulier sur les itinéraires existants (anciennes voies ferrées) : **il n'existe pas d'anciennes voies ferrées sur le territoire.**
- Pour les pistes cyclables : intérêt mais difficultés à mettre en œuvre, à aménager dans un territoire de montagne (coûts, faisabilités, ...) > cibler des itinéraires faisables sur les axes principaux (Saint André-Castellane par exemple) pour tester la plus-value de ces aménagements
- Un des problèmes vient du manque d'informations aux administrés, aux voyageurs : manque de signalétique sur la localisation des gares et services associés (parkings, ...) : exemple certains haltes ferroviaires ne sont même pas connues)
- Il faudrait aussi réduire les « ruptures de charges », assurer des correspondances plus efficaces
- Travail à engager avec les gestionnaires des réseaux mais aussi avec les collectivités et office du tourisme (relais d'informations)
- **P1** : valoriser l'existant en transports en commune en pensant à les mutualiser (mutualiser transports scolaires pour autres publics, ...)

Sur le volet atténuation et adaptation aux changements climatiques :

- Espaces à privilégier concernent essentiellement des espaces agricoles cultivés : cela risque de réduire les capacités de faire.
- Choix d'afficher une carte pour valoriser le travail et les réflexions sur ces sujets
- Choix de faire figurer uniquement la carte des secteurs à potentiel PV incompatibles avec les enjeux environnementaux.
- Bien vérifier dans les prescriptions écrites du DOO qui accompagnent la carte que les notions d'insertion paysagère et patrimoniales sont bien incluses
- Espaces boisés → **lesquels ? à préciser**
- Renommer la carte choisie en précisant qu'il s'agit de projets de fermes photovoltaïques au sol et qu'il ne s'agit pas des potentiels photovoltaïques sur bâtis, hangars, ...

Sur le volet paysage :

- Bien s'assurer que les activités pastorales sont incluses dans les prescriptions paysagères car elles façonnent le paysage de montagne.
- Assurer que l'on fait bien mention du maintien du système de haies.
- Manque des routes pittoresques notamment route des crêtes et Gorges vers Moustier
- Pose la question de l'exhaustivité des points de vue recensée : il en existe certainement d'autres
- Demande que tous les bourgs aient le même maintien des silhouettes villageoises
- Ajout sur la cartographie « des entrées de villages et bourgs porte d'entrée du territoire » pour faire le lien avec la prescription
- La R4 pourrait être transformée en prescription
- Vérifier que certaines recommandations ne sont pas contradictoires entre elles (exemple R2 : favoriser les bâtiments en bord de route et R3 : enrayer l'urbanisation linéaire le long des axes de circulation »)
- Certaines parties des recommandations pourraient passer en prescriptions
- Vérifier les grandes coupures vertes et les prescriptions associées pour ne pas aller à l'encontre de certains projets des communes (certaines communes sont fortement impactées). Demande de préciser comment ces coupures ont été définies.